



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 11/02/2022

Service
Agriculture Biodiversité Espace Rural

Dispositif d'urgence au profit des exploitations agricoles d'élevage porcin

Dans un contexte de forte dégradation de la trésorerie des entreprises de la filière porcine, le gouvernement a mis en place un dispositif d'aide d'urgence, permettant le versement d'une aide forfaitaire de 15 000€ par exploitation éligible (avec application de la transparence GAEC).

Cette aide est réservée aux exploitations agricoles d'élevage porcin, cumulant les critères d'éligibilité suivants :

- avoir atteint à compter du 1^{er} janvier 2022 et pendant 1 mois un seuil critique de 80% de consommation de la ligne de trésorerie d'engagement en crédits court terme de trésorerie ;
- avoir engagé une démarche de demande de prêt garanti par l'État (PGE).

Une cellule départementale de crise sera réunie pour examiner les dossiers pour lesquels le critère de seuil critique en crédits Court terme de trésorerie est le seul critère respecté.

À souligner :

- peuvent bénéficier de cette mesure les exploitants agricoles à titre principal, les GAEC, les EARL, les autres personnes morales ayant pour objet l'exploitation agricole et dont au moins 50% du capital est détenu par des exploitants agricoles à titre principal (directement ou indirectement) ;
- les entreprises faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire doivent disposer d'un plan arrêté par le tribunal de commerce ;
- l'attribution de l'aide se fera selon la logique « premier arrivé, premier servi ».

Les dossiers complets de demande d'aide sont à envoyer à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle
Service ABER
Place des Ducs de Bar
CO 60025
54035 NANCY CEDEX

Pour toute information complémentaire sur le dispositif, vous pouvez contacter la DDT :

par téléphone : 03 83 91 40 40

par mail : ddt-aber@meurthe-et-moselle.gouv.fr .

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00